



Commune de Saint Jacques Sur Darnetal

Accueil périscolaire et extrascolaire

Espace Gabrielle et Bernard Deneuve

55, Rue du Plis

76160 ST JACQUES SUR DARNETAL

02.35.23.54.43

Projet pédagogique

« La vie en couleurs »



2021-2022

Sommaire

- I) Introduction page 3

- II) Les locaux page 4 à 5
 - a) Pour les 3-6ans
 - b) Pour les 6-12 ans
 - c) Les régies
 - d) Le bureau de direction et la salle des animateurs
 - e) Les sanitaires
 - f) L'infirmierie
 - g) L'espace extérieur

- III) Fonctionnement page 5 à 9
 - a) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du matin
 - b) Fonctionnement sur les temps du midi
 - c) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du soir
 - d) Fonctionnement l'accueil périscolaire les mercredis
 - e) Fonctionnement de l'accueil extrascolaire les vacances scolaires

- IV) L'équipe page 9 à 10
 - a) Sa composition
 - b) Les rôles de chacun
 - b.1 Rôle de la responsable
 - b.2 Rôle de la directrice adjointe
 - b.3 Rôle de l'animateur

- V) Les intentions éducatives page 11 à 14
 - a) Grandes lignes du projet éducatif
 - a.1 Rappel des objectifs généraux
 - a.2 Rappel des objectifs opérationnels
 - b) Objectifs du projet pédagogique

- VI) Les critères d'évaluation page 14 à 16

I) Introduction :

Le service jeunesse se situe au 55 rue du Plis dans la commune de Saint Jacques sur Darnétal 76160.

C'est un **service municipal**, ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans. Il **répond aux besoins des parents** en termes d'accueil périscolaire le matin et le soir ainsi que le midi tous les jours d'école ; mais aussi en accueil périscolaire à la demi-journée ou à la journée les mercredis et en accueil extrascolaire à la journée durant les vacances scolaires.

Le service jeunesse est **agrée** par la direction de la cohésion sociale et **répond aux normes** de législation en vigueur de la SDJES de Seine-Maritime. Il vise à **l'épanouissement de l'enfant**, en proposant des activités culturelles, sportives et de loisirs tout en offrant **un cadre adapté, sécurisé** et du **personnel qualifié**. Il a la volonté **d'accueillir tous les enfants** quels que soient leur environnement familial, leur différences sociales et culturelles.

L'accueil de loisirs est un lieu de vie, de détente, de contacts et d'échanges qui devront se réaliser intelligemment et avec sérieux pour respecter au mieux le développement de l'enfant. C'est une **passerelle** entre la maison et l'école sur le temps périscolaire.

L'accueil de loisirs se caractérise par une **fréquentation régulière** des mineurs inscrits, auxquels il offre **une diversité d'activités éducatives** organisées.

L'organisation d'activités est issue de la réflexion conduite par l'organisateur dans le cadre d'un **projet éducatif** dont la mise en œuvre a également fait l'objet d'une préparation de la part de l'équipe d'encadrement : **le projet pédagogique**.

Ce projet pédagogique va permettre de donner **du sens aux activités** proposées et aux **actes de la vie quotidienne**. Nos principales préoccupations y sont repérées. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du **bien-être** de ces derniers, de leur **épanouissement** et de leur **accès aux responsabilités** de la vie en société. Il **regroupe les orientations éducatives de l'équipe d'animation**.

Pour l'année 2021/2022, **les différents thèmes choisis** de chaque session seront **développés au fur et à mesure avec l'équipe d'animation** suivant les événements du moment ainsi que la volonté de l'équipe permanente.

Chaque session fera l'objet d'un projet **d'animation** monté avec l'équipe permanente, les vacataires et les stagiaires.

II) Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs sont situés 55 rue du Plis à Saint Jacques sur Darnétal.

a) Pour les 3-6 ans

Deux salles sont aménagées selon les normes exigées par la Protection Maternelle Infantile pour les 3-6 ans. Elles se composent : d'un coin activités aménagée avec des tables et des chaises ainsi qu'avec un coin permanent pour le jeu. L'une des salles comporte également un coin lecture.

De plus, une salle d'évolution et de motricité est disponible les mercredis et les vacances scolaires afin de diviser les groupes d'activités.

La sieste se fait dans la salle **de dortoir** où des lits individuels sont installés ainsi que des volets occultants.

b) Pour les 6 -12 ans

Deux salles sont utilisées pour les activités et l'accueil des enfants.

Ces deux salles sont aménagées avec des tables et des chaises ainsi que des coins jeu et des coins activités.

Une troisième salle a été aménagée en espace jeux de société et pourra être utilisée par les enfants souhaitant faire leurs devoirs en toute autonomie.

c) Les régies

Elles se situent dans chaque salle d'activité et permettent de dissocier le matériel en fonction des tranches d'âges et types d'activités. Elles sont exclusivement réservées à l'équipe d'animation.

d) La salle animateurs et le bureau de direction

Le bureau de direction est attenant à la salle animateur et est utilisé par la directrice du service. Il permet de recevoir les parents ou différents partenaires en confidentialité. Les fiches sanitaires et dossiers des enfants se trouvent dans une armoire dans le bureau.

La salle des animateurs est utilisée par les animateurs pour la préparation de leurs activités et les réunions. Elle est également utilisée par le directeur adjoint lorsque le bureau de direction est occupé.

Cette salle pourra être utilisée pour la confection des goûters ou pour des ateliers cuisine.

e) Les sanitaires

Les sanitaires se trouvent dans le couloir d'accès aux salles et sont divisés en 2 blocs ; un pour les garçons et un pour les filles. Ils sont équipés de sanitaires adaptés aux 3-6ans. Des toilettes pour personnes handicapées sont également accessibles.

Un bloc sanitaire pour les adultes se situe près du bureau de la direction.

f) L'infirmierie

L'infirmierie se trouve derrière le bureau de la direction. Elle est composée d'un meuble à pharmacie fermé à clé, d'un lit d'appoint, de vêtements de rechange, d'un lavabo ainsi que d'une armoire contenant les dossiers des années précédentes. Elle est utilisée pour soigner les différents petits bobos et permet aux enfants souffrants de se reposer.

g) L'espace extérieur

Un espace extérieur entièrement sécurisé est à la disposition des enfants. Cette cour se compose d'un espace de jeux en sol souple. Une régie extérieure est utilisée pour ranger le matériel attachant à ces activités. Des toilettes se trouvent également à l'extérieur.

III) Fonctionnement :

Pour la rentrée 2021-2022, l'accueil de loisirs de la commune de Saint Jacques sur Darnétal ouvre ses portes durant :

• Les périodes scolaires :

Accueil périscolaire du matin ☞ lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7H30 à 8h15

Accueil périscolaire du soir ☞ lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16H30 à 18h30

Accueil périscolaire matin ☞ Les mercredis de 8h à 13h00

Accueil extrascolaire ☞ Les mercredis - De 8h00 à 18h00.

L'arrivée se fait entre 8h et 9h puis les enfants sont récupérés entre 17h et 18h.

Le service est ouvert aux enfants scolarisés dans la commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal ainsi qu'aux enfants habitant la commune de Roncherolles sur le Vivier. Pour les enfants Hors communes (sauf Roncherolles sur le vivier), le service sera ouvert uniquement sous réserve de disponibilité (se renseigner auprès du service jeunesse).

Cette année, sur le temps périscolaire, nous avons choisi de travailler sur le thème :

« Les couleurs au fil des saisons »

Les sous-thèmes seront les suivants :

- La rentrée en Pastel
- Orange et Noir d'Halloween
- Aux couleurs de Noël
- Les couleurs de l'Asie

- Blanc comme neige
- La vie en Rose
- Au carnaval de Rio
- Vert nature
- Les couleurs de l'arc en ciel
- Bleu comme océan

a) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du matin

L'accueil ouvre à partir de 7h30. Les parents sont responsables de leur enfant, jusqu'à leur présentation aux animateurs. Les enfants sont accueillis sur des coins permanents leur permettant de démarrer en douceur leur journée, puis ils sont accompagnés par les animateurs à leur école respective.

b) Fonctionnement sur le temps du midi

- *Premier service* : enfants de l'école maternelle

◇ De 11h45 à 12h30, Les enfants de l'école maternelle sont acheminés par les ATSEM et des animateurs vers le réfectoire pour y déjeuner. Le service se fait à table.

◇ 12h30 à 13h35, Les enfants de l'école maternelle retournent vers l'école maternelle et bénéficient d'un temps de jeux libres avant d'être pris en charge par leurs enseignants. Une malle de jeux est mise en place dès cette année et des jeux seront gérés par les animateurs présents dans la cour.

◇ 13h35, prise en charge des enfants par leurs enseignants ; un petit temps de récréation et de rassemblement leur est donné jusqu'à 13h45.

Dès le mois de Mai, les enfants de Grande Section se verront manger au self par groupe de 8 enfants. Un planning sera mis en place afin que les enfants puissent tester le service au self durant deux semaines avant les vacances d'été. Ils seront acheminés vers l'école élémentaire afin de profiter d'un temps de récréation de 15 minutes avant d'aller se servir au self. Puis, ils débarrasseront leur plateau afin d'être acheminés avec les autres enfants de l'école maternelle vers l'école Duval Legay à 13h35. Cette organisation est mise en place dans le but de les préparer à leur entrée au CP, les familiariser avec la cour de l'école Jules Ferry mais également afin qu'ils acquièrent une autonomie et soient préparés au mieux à leur entrée en CP.

- *Deuxième service* : enfants de l'école élémentaire

◇ 12h à 12h30, les enfants ont un temps de récréation. Une malle de jeux, gérée par les animateurs est mise en place dès cette année lorsque les enfants sont dans la cour ; les jeux et activités dans la cour sont encadrés.

Un atelier est proposé par un animateur. Cet atelier (manuel, culturel ou sportif) dure 30 minutes de 12h à 12h30 et est limité à 18 enfants par midi. Il n'a pas de caractère obligatoire,

est gratuit, et se fait sur inscription au sein de l'école auprès de l'animateur. Les enfants s'inscrivent aux activités qui les intéressent.

◇ 12h35 à 13h50 Ils prennent leur repas. Un self est ouvert pour les enfants auquel ils ont accès dans un ordre de passage défini. Ils doivent prendre leur plateau, couverts, verre, pain, entrée et dessert avant de récupérer leur plat chaud. Ils s'installent dans la salle de restauration. Durant ce temps, la malle de jeux gérée par les animateurs est accessible aux enfants.

◇ 13h50, Prise en charge des enfants par les enseignants ; un petit temps de récréation et de rassemblement leur est donné jusqu' à 14h.

c) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du soir

A 16h30, les enfants inscrits à la garderie sont regroupés par les animateurs dans les écoles. Les enfants rejoignent les locaux du centre de loisirs où un goûter puis des activités récréatives leurs seront proposées.

Des thèmes seront donc proposés tout au long de l'année autour des rythmes des saisons et des fêtes à chaque période scolaire.

L'heure de fermeture du service est à 18h30.

d) Fonctionnement des mercredis

Cette année, le thème choisi pour les mercredis est :

« Autour du livre »

Accueil de type 1 (matinée)

De 8h00 à 9h00 : arrivée échelonnée des enfants - Accueil

9h : début des activités jeux, sport ou culture.

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine

De 13h00 : Départ des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux.

Accueil de type 2 (journée)

De 8h00 à 9h00 : arrivée échelonnée des enfants – Accueil

9h à 11h45 : Activités

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine

De 12h45 à 14h30 : Temps calme avec possibilité de faire la sieste pour les plus petits

De 14h30 à 16h30 : Activités, jeux, sorties autour des thèmes déclinés dans les projets d'animation

16h30 à 17h : Goûter

17h – 18h : Départ échelonné des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux

Ces horaires sont des horaires standards qui peuvent être bouleversés par l'organisation d'une sortie à la journée ou à la demi-journée à but sportif, culturel ou de loisirs.

Les enfants ont accès à des activités sportives, culturelles et artistiques diversifiées afin de développer leur curiosité intellectuelle et le plaisir d'apprendre. Le service organise ces activités soit en interne en tenant compte des compétences des animateurs en poste, soit en partenariat avec les associations locales telles que, par exemple, le club informatique, les sections sportives, le club astronomie, soit en faisant appel à des prestataires extérieurs (école de cirque, street art...). Les services communaux peuvent également être sollicités comme notamment la médiathèque.

Nos propositions d'activités s'intègrent tout à fait dans le plan mercredi et entrent dans une continuité avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui étaient proposés les années scolaires précédentes.

e) Fonctionnement de l'accueil pendant les vacances scolaires

Cette année, pendant les vacances, nous avons choisi de travailler sur le thème :

« Au fil des couleurs de 1900 à aujourd'hui »

- Du 25/10/2021 au 05/11/2021 → Les années 1900 : au temps du noir et blanc
- Du 20/12/2021 au 24/12/2021 → Les années 1920 : Les années folles
- Du 07/02/2022 au 18/02/2022 → De 1940 à 1960 : Les années du renouveau
- Du 11/04/2022 au 22/04/2022 → Des années 60 à 80 : Le goût de la liberté
- Du 06/07/2022 au 29/07/2022 → Des années 80 à aujourd'hui
- Et du 16/08/2022 au 30/08/2022

Accueil type

De 8h00 à 9h00 : arrivée échelonnée des enfants – Accueil

9h à 11h45 : Activités

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine

De 12h45 à 14h30 : Temps calme avec possibilité de faire la sieste pour les plus petits

De 14h30 à 16h30 : Activités, jeux, sorties autour des thèmes déclinés dans les projets d'animation

16h30 à 17h : Goûter

17h – 18h : Départ échelonné des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux

Ces horaires sont des horaires standards qui peuvent être bouleversés par l'organisation d'une sortie à la journée ou à la demi-journée à but sportif, culturel ou de loisirs.

IV) L'équipe

a) Sa composition

Responsable du service jeunesse : Mme Chloë VITRY

Directrice adjointe : Mme Marlène AUZOU

Animateurs : Les animateurs sont répartis sur les différents temps de la journée, les mercredis et les vacances scolaires : Mme Audrey BENARD, Mme Mélodie HAUTEKIET, Mme Albane HECART, Mme Amélie LANNEAU, Mme Lisa LE ROUX, Mme Elisabeth Poulin, Mr Lucas VITRY.

Au pointage des présences : Mme Amélie LANNEAU, le matin et Mme Nathalie PEIXOTO, le soir

Lors des vacances scolaires, l'équipe peut être renforcée par des **vacataires** ou des **stagiaires** en fonction de l'effectif.

b) Les rôles de chacun

La responsable du service

- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et de sa construction.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité,...).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ACCEM

La directrice adjointe

- Elle travaille en partenariat avec la responsable, elle seconde son action.
- Elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.

- Elle a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :
 - De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre à l'ACCEM.
 - De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
 - D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des stagiaires.

L'animateur

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la responsable ou à la directrice adjointe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjointe de direction.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur de bus,...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes ou services concernés.

- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ des enfants.

V) Les intentions éducatives

Notre principale priorité est de faire vivre aux enfants (quel que soit leur âge) des **moments en collectivité** comme un moment privilégié.

Ces moments s'effectueront dans un **lieu sécurisant** (physiquement et moralement) pour les enfants.

a) Grandes lignes du projet éducatif

L'objectif de la politique communale est de proposer un service de qualité en contribuant à l'essor social et éducatif des publics concernés.

La richesse des actions proposées passe par un partenariat, une connaissance réelle du terrain et une recherche permanente d'activités innovantes en accord avec les principes et thèmes établis dans le projet éducatif.

Rappel des objectifs généraux

- ↻ Proposer des activités éducatives et culturelles de qualité
- ↻ Aider à l'épanouissement personnel et à la sociabilisation des enfants
- ↻ S'impliquer pleinement comme acteur social
- ↻ Développer un secteur associatif riche de professionnels afin de développer la curiosité et le plaisir du vivre ensemble à travers des projets diversifiés.

Rappel des objectifs opérationnels

- ↻ Offrir un large éventail d'activités ludiques et éducatives de qualité
- ↻ Développer l'expression culturelle, artistique, sportive et citoyenne du public accueilli.
- ↻ Développer des partenariats durables et constructifs.
- ↻ Appliquer au sein des projets pédagogiques des règles fondamentales
- ↻ Respecter la Déclaration des Droits de l'Enfant

Un projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe plusieurs **projets d'activités** mis en place par les animateurs.

b) Objectifs du projet pédagogique

Objectif Généraux	Objectifs opérationnels	Actions conduites
<p><i>Permettre à l'enfant de s'épanouir à travers le jeu</i></p>	<p>✓ Inciter la curiosité des enfants par rapport aux activités préparées</p> <p>✓ Faire découvrir de nouvelles activités</p> <p>Créer de bonnes conditions d'accueil</p>	<p>Mise en place de temps de dialogue, d'échange et de bilan</p>
		<p>Présentation de modèles d'activités</p>
		<p>Conduite d'activités attrayantes</p>
		<p>Intervention de professionnels Extérieurs</p>
		<p>Mise en place d'un décor, d'un lieu d'accueil attrayant et réconfortant</p>
<p><i>Favoriser l'intégration de l'enfant dans la vie sociale</i></p>	<p>✓ Mettre l'accent sur les relations, les échanges entre les enfants, les animateurs et les parents</p> <p>✓ Permettre à l'enfant d'acquérir un « esprit de groupe »</p>	<p>Discussions avec les parents lors des temps d'accueil et de départ des enfants permettant d'échanger sur le déroulement de la journée de l'enfant, sur les activités, les progrès et le comportement de l'enfant</p>
		<p>Organisation d'activités parents/enfants</p>
		<p>Organisation de réunions</p>
		<p>Organisation d'une Fête annuelle où les parents et enfants sont conviés (jeux ô jardin)</p>
		<p>Réalisation d'activités collectives (fresque, jeux de coopération,...)</p>
		<p>Travail sur des activités individuelles devenant au fil du temps collectives</p>

		Fabrication ou élaborations de jeux dont les enfants auront établis les règles (travail sur l'équité,...)
<i>Développer l'autonomie de l'enfant</i>	Responsabiliser l'enfant	Attribution de tâches quotidiennes à l'enfant au temps du repas, du lavage des mains,...
		Mise en place des coins permanents afin que l'enfant puisse évoluer seul sous la responsabilité d'un adulte
		Mise en place de grands jeux où les 6-12 ans seraient les organisateurs et les 3-6 ans les joueurs
		Mise en place d'outils grâce auxquels l'enfant pourra donner son avis (boîte à idées, fiche bilan d'activité,...)
	Promouvoir auprès de l'enfant le sens du respect envers lui-même, les autres (animateurs, camarades, parents...), le matériel et l'hygiène	Alternance entre jeux calmes et activités physiques ou nécessitant une grande concentration
		Travailler avec les enfants sur les règles de vie de l'accueil et les rappeler régulièrement
		Développer avec les animateurs des outils garantissant les règles de l'accueil
	Respecter les besoins et le rythme de vie de l'enfant	Réalisation de jeux et d'activités sur des thèmes tels que l'hygiène, le rangement du matériel, la tolérance,...
		Respect de la journée type

		Aménagement de temps de discussion et d'échanges dans la journée (goûter, repas,...)
--	--	--

VI) Les critères d'évaluation

Objectifs d'évaluation	Critères d'évaluation	
	Quantitatifs	qualitatifs
<i>Observer et évaluer l'enfant, les activités et les animateurs lors des temps de jeux</i>	<p>Nombre de participants aux activités</p> <p>Nombre d'activités réalisées (manuelles, sportives, culturelles,...)</p> <p>Nombre de participants aux interventions des professionnels extérieurs</p> <p>Nombre de retour sur le décor</p> <p>Nombre d'enfants participants au temps d'échange</p>	<p>Observer l'implication des enfants autour des jeux</p> <p>Définir l'évolution des enfants face au projet</p> <p>Déterminer l'évolution des projets d'activités</p> <p>Observer le bien-être des enfants dans le décor créé</p>
<i>Observer et évaluer les relations entre enfants, parents-animateurs, parents et entre animateurs</i>	Fréquence et durée des échanges entre enfant / animateur, parent / animateur, enfants, parents, animateurs, parents / enfants	Déterminer les types de relations établies entre les différents interlocuteurs. Observer l'efficacité des échanges entre les protagonistes.
<i>Observer et évaluer l'esprit de groupe que véhicule chaque enfant à travers les activités de la vie quotidienne</i>	Fréquence des activités collectives et de celles de la vie quotidienne au sein de l'accueil	Définir les processus d'intégration des nouveaux venus
<i>Observer et évaluer le sens du respect des animateurs auprès des enfants et inversement</i>	Fréquence des interventions des animateurs	Caractériser la pertinence des règles de vie instaurées au sein de l'accueil

	afin de faire respecter les règles	Ecouter comment chacun s'exprime envers l'autre
<i>Observer et évaluer la créativité de chaque enfant</i>	Nombre et fréquence des productions d'enfants	Observer la diversité des sources d'inspiration des enfants Définir l'évolution de l'enfant face à sa créativité
<i>Observer et évaluer l'environnement des enfants afin d'en mesurer le degré de sécurité physique et affective</i>	Fréquence des demandes d'aide ou des besoins spécifiques des enfants	Définir le ressenti des enfants concernant leur sécurité physique et affective. Définir la sensibilité des enfants concernant leur environnement
<i>Observer et évaluer le niveau d'autonomie et de responsabilité des enfants</i>	Fréquence et nombre de demandes d'autonomie des enfants	Analyser les prises d'initiative des enfants dans le cadre de la vie quotidienne
<i>Observer et évaluer si les besoins et le rythme de l'enfant sont respectés et voir si l'enfant connaît son rythme et ses besoins</i>	Nombre d'actions accomplies par les animateurs en relation avec les besoins physiques, affectifs de l'enfant Nombre de demandes de l'enfant concernant ses besoins physiques et affectifs	Caractériser les temps instaurés par les animateurs pour répondre aux différents besoins de l'enfant Capacité d'un enfant à respecter son rythme et ses besoins.

N.B : cette liste n'est pas exhaustive et pourra être modifiée en fonction des observations et des constatations relevées lors des différents temps.

Notre démarche d'évaluation s'effectuera essentiellement grâce à deux outils : un questionnaire et des entretiens.

Ces deux éléments seront notamment utilisés auprès des adultes et des enfants mais aussi auprès des animateurs.

Un outil pédagogique ludique leur sera proposé.

Les questionnaires permettront d'avoir un avis global sur les différents temps proposés ainsi que sur le fonctionnement du centre, sur les objectifs pédagogiques,...Ils nous fourniront également des données quantitatives.

Les entretiens nous permettront notamment d'évaluer le ressenti de chacun sur l'accueil de loisirs et ses objectifs.

De plus, lors de chaque bilan du mois, les animateurs seront évalués par la responsable, par l'équipe et devront s'auto évaluer. Ces évaluations s'appuieront sur des grilles d'évaluation mais aussi sur les comptes rendus des questionnaires et entretiens

Rêve ta vie
en couleurs



C'est le secret
du bonheur...

